

**COMMUNE DE THIERS**

**DCM 2025 – 56**

**MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

**Mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de rénovation thermique des logements  
sis au 35 rue de Lyon à THIERS**

Le Maire de la Commune de THIERS,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22 ;

**Vu** le Code de la Commande Publique ;

**Vu** la délibération en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'avis d'appel public à la concurrence paru le 15 mai 2025 sur la plateforme de dématérialisation centreofficialles.com et le 16 mai 2025 sur la plateforme lemoniteur.fr ;

**Vu** l'avis de la Commission des Marchés Passés en Procédure Adaptée (CMAPA) en date du 10 juillet 2025,

**Considérant** que la Ville de THIERS souhaite procéder à l'amélioration énergétique d'un bâtiment qu'elle loue à destination de logements pour le compte de la Gendarmerie Nationale sis au 35 rue de Lyon à THIERS ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de recourir à une mission de maîtrise d'œuvre afin d'assurer la bonne conception, coordination et réalisation des prestations prévus ;

**Considérant** la proposition du cabinet d'architecture DARQUÉ ET ASSOCIÉS (03500 SAINT-POURCAIN-SUR-DUROLE) pour un montant total de 50 220,00 euros Hors Taxes (HT).

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Un marché de mission de maîtrise d'œuvre pour procéder à l'amélioration énergétique d'un bâtiment locatif à destination de logements pour le compte de la Gendarmerie Nationale sis au 35 rue de Lyon à THIERS, est conclu avec le cabinet d'architecture DARQUÉ ET ASSOCIÉS (03500 SAINT-POURCAIN-SUR-DUROLE) pour un montant total de 50 220,00 euros Hors Taxes (HT).

**ARTICLE 2 :**

La présente décision :

- fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique,
- sera transmise en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité,
- sera transmise aux régisseurs.

Fait à Thiers, le 16 juillet 2025

Le Maire,



Stéphane RODIER

